

CAHIER DES CHARGES

Guide de l'organisateur
Championnat de France UNSS

VTT



2022-23



Sommaire

| | |
|--|---------|
| Composition du jury VTT | Page 5 |
| Cadre général | Page 5 |
| Calendrier du Championnat | Pages 5 |
| Infrastructures sportives | Pages 7 |
| Exigences d'organisation | Page 8 |
| Conditions d'hébergement et restauration | Page 9 |
| Budget – Communication | Pages 9 |

Cahier des charges spécifique

Ce présent cahier des charges est spécifique à l'organisation du Championnat de France UNSS de VTT. Pour toutes les considérations d'ordre général, merci de vous référer au cahier des charges général de l'organisation d'un Championnat de France UNSS, disponible sur Opuss.

Composition du jury VTT

- Représentation de la Direction Nationale et des membres de CMN :
la prise en charge est du ressort de l'organisateur.

I - CADRE GENERAL

Activité en plein essor, le Championnat de France VTT est ouvert aux équipes mixtes de collégiens et lycéens, sous la forme de 3 épreuves distinctes : Trial-Maniabilité, Rallye VTT enduro et Cross- country sous forme de relais.

Le titre est décerné au combiné des 3 épreuves. La convention avec la Fédération Française de Cyclisme prévoit un classement Excellence si le nombre d'équipes dans cette filière est suffisant.

L'organisation du Championnat de France de VTT comprend maximum 680 personnes dont 400 concurrents, 200 accompagnateurs et environ 80 Jeunes arbitres.

II - CALENDRIER DU CHAMPIONNAT

La période retenue sur le calendrier général pour les APPN se situe entre le 15 mai et le 5 juin. La durée de la compétition est de 2 jours.

Il est souhaitable pour les concurrents de ne pas avoir plus d'une épreuve par demi-journée et de terminer la 3^{ème} demi-journée par l'épreuve de relais.

Alterner les épreuves. Pendant que les collégiens sont sur les parcours trial, les lycéens font l'épreuve de rallye VTT enduro et vice versa.

III – INFRASTRUCTURES SPORTIVES :

Général :

- Si le parcours est créé spécifiquement pour le Championnat de France,
- Informer les services préfectoraux entre 2 et 6 mois avant l'épreuve.

- Informer les services de gendarmerie, les pompiers, l'ONF, les collectivités, le SDIS, et vérifier les contraintes Natura 2000, zones de biosphère et autres zones de protections de l'environnement.
- Prévoir des toilettes pour les concurrents.

Médical :

1 local infirmerie et un dispositif mobile adapté (3 personnes minimum (infirmiers ou secouristes) au poste de secours en rallye VTT enduro et cross)

- **Les membres de la CMN** se réservent le droit de faire modifier les différents parcours s'ils ont jugé que l'intégrité physique des jeunes est mise en danger et ce, jusqu'au dernier moment (conditions météo par exemple).
- Afin de ne pas dégrader les parcours, la CMN peut également annuler la reconnaissance la veille des épreuves

III.1 Trial

- 5 zones de 9 segments (pour toutes les catégories) :

| | ZONE A | ZONE B | ZONE C | ZONE D | ZONE E |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| <u>Segments à 1 point</u> | 6 SEGMENTS | 3 SEGMENTS | 1 SEGMENT | | |
| <u>Segments à 3 points</u> | 3 SEGMENTS | 6 SEGMENTS | 7 SEGMENTS | 6 SEGMENTS | 3 SEGMENTS |
| <u>Segments à 5 points</u> | | | 1 SEGMENT | 3 SEGMENTS | 6 SEGMENTS |

Les traceurs auront à l'esprit que les segments de même côte représentent une difficulté identique quel que soit le parcours (un segment à 3 pts aura sensiblement la même difficulté sur toutes les zones) cependant sur les 2 premières zones les segments à 3 points devront pouvoir être franchis en enrou

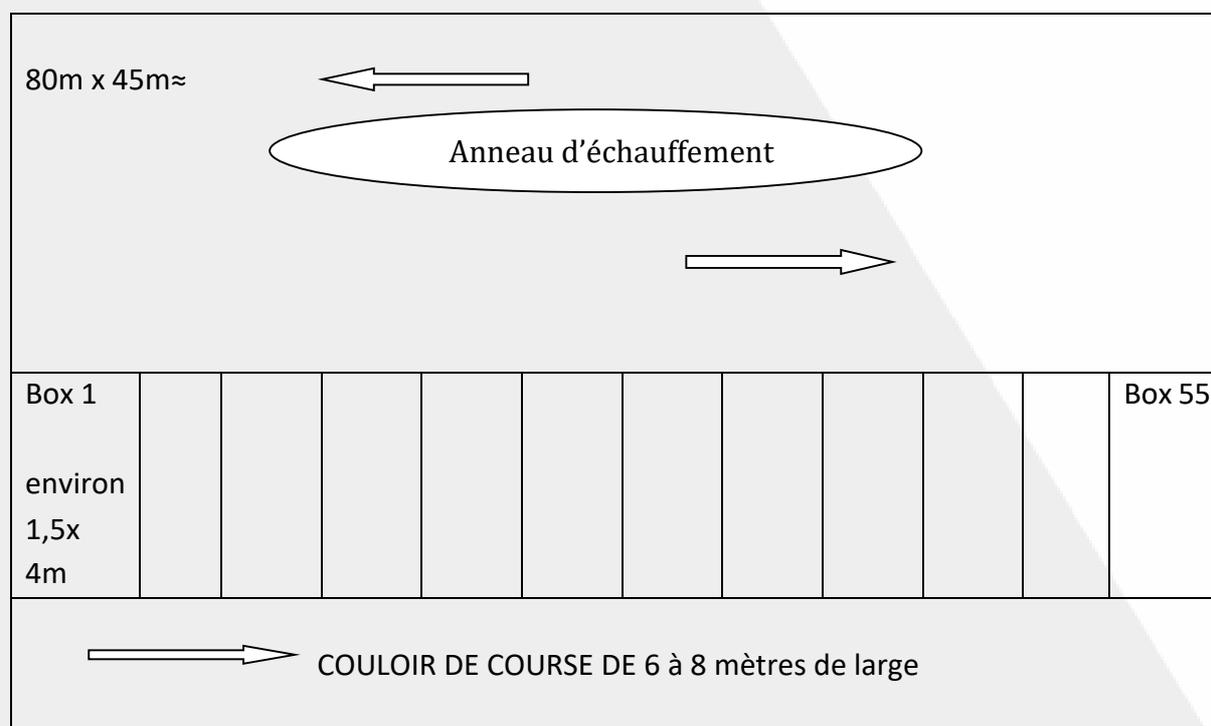
III.2 Rallye VTT enduro

Sur une boucle sécurisée de 5 à 8 km, on trace 3 à 5 spéciales courtes (50'' à 1' maxi pour les meilleurs) qui seront chronométrées. Cette boucle sera réalisée 2 fois : le premier passage sert de reconnaissance, le second permet le chronométrage des spéciales.

Les spéciales devront être tracées dans l'esprit « pilotage » permettant à tous les élèves venant de différentes académies de pouvoir s'exprimer. Le parcours devra présenter plusieurs possibilités de trajectoires et privilégier le pilotage.

III.3 L'épreuve de cross-country : relais

Elle s'effectue en relais sur un parcours de 2 km environ (permettant à l'élève ayant un problème mécanique de pouvoir rejoindre la zone de relais sans trop pénaliser son équipe). Le parcours commun à toutes les catégories devra comporter des difficultés spécifiques à l'activité VTT. Une zone de relais (espace de transition type triathlon) pour recevoir toutes les équipes d'un même championnat plus les jeunes arbitres et les organisateurs (un rectangle de 80m sur 60m permettant de placer une zone d'échauffement et de récupération avec un sens de circulation, une seule ligne pour les boxes et un couloir de course).



L'organisateur devra prévoir un espace dédié à l'échauffement pour les pilotes en attente de relais

Le départ et l'arrivée seront proches pour faciliter l'animation. Les parcours en pétales seront privilégiés permettant aux spectateurs de suivre la course. Les montées extrêmement cassantes sont à éviter, on préférera des parcours accidentés avec des successions de petites difficultés animant la course et plus en accord avec les capacités des concurrents.

Les concurrents devront pouvoir doubler sur la quasi-totalité du parcours (cette option ne ralentit pas un coureur mais elle permet de ne pas stopper la course en cas de coureur au sol et nécessitant l'intervention des secours).

La zone de départ (si possible proche de la zone de relais) sera suffisamment large pour placer sur une première ligne la moitié des pilotes (25 mètres minimum) et suffisamment longue (80 mètres minimum pour éviter un bouchon à la sortie du pré.

La zone de départ ainsi que la zone de relais ne doivent pas être tracées sur un terrain descendant, une zone légèrement montante sera privilégiée car elle ralentit le flux et limite les accrochages.

La déclivité positive maximum du parcours devra être de 40 mètres maximum au kilomètre.

Jeu de 4 chasubles de couleurs différentes (rouge, bleu, jaune, vert) à prévoir car les pilotes pourront utiliser le VTT d'un partenaire. Ces chasubles sont à la charge de chaque AS qui amène son jeu de maillot de 4 couleurs : indiquer impérativement cette information dans la convocation CF. L'organisateur prévoit quelques jeux de chasubles en cas de dépannage

III.4 Mise en place des parcours sport partagé :

Trial : configuration : identique aux équipes établissements. Parcours adapté de type maniabilité avec virages ouverts, pas de franchissement > 20 cm. Une zone neutre est conseillée, elle permettra aux élèves de se poser et reprendre confiance.

La zone A et éventuellement la B seront tracées pour accueillir les tandems.

Compétences motrices : Etre capable de descendre ou de monter une petite marche (20 à 30cm), de passer sur un passage étroit, contourner un obstacle par la droite et par la gauche. Etre capable de déplacer le tandem latéralement : possibilité de déplacer latéralement la roue AR/roue AV.

Rallye VTT enduro : identique aux équipes établissements. Pas de fort dénivelé. Pas de rupture de pente. Pas de vitesse excessive. Tracé dans l'esprit d'un slalom large.

Echappatoire possible pour les équipes tandems.

Cross-country relais : identique aux équipes établissements.

IV Echancier :

Faire **valider les sites** par les membres de la CMN. et de la FFC.

1. Une première validation doit avoir lieu au moment de la définition des parcours pour respecter certaines contraintes si l'organisateur ne se déplace pas au CF N-1 :

- **sur le trial** : nombre de zones à tracer /position des zones spectateurs par rapport à l'épreuve
- **sur le Rallye VTT enduro** : niveau de difficulté : enchaînement des relances et des parties rapides, évitement des obstacles dangereux.
- **sur le cross**, respect d'un pourcentage de déclivité positive maximum à respecter.

2. Une deuxième validation doit avoir lieu au moment du championnat d'académie pour vérifier les tracés :

- **sur le trial** : vérifier notamment la pose de la rubalise
 - les rubalises devront obligatoirement être placées impérativement à une hauteur de 20 cm.
 - son sens d'enroulement autour des arbres (enrouler en passant par l'extérieur des arbres pour écarter la rubalise du parcours)
 - Prévoir une rubalise particulière délimitant la zone public.
- **sur le Rallye VTT** : enrouler la rubalise en laissant les arbres à l'extérieur du parcours et définir les lieux où les tapis de sécurité sont obligatoires

V - EXIGENCES D'ORGANISATION

Humaines :

Dans l'organisation du championnat, il faudra tenir compte des déplacements de toutes les délégations vers le site des épreuves.

Jurys :

30 adultes + 70 Jeunes arbitres (40 académiques, 20 à 30 locaux). Distribution des maillots JA.

Organisateurs : Une trentaine d'adultes **MINIMUM** dont 2 sur l'informatique. Distribution des tee-shirts JO organisateurs (bleu) et JO dirigeants (orange) et jeunes coaches (brassards orange).

Répartition : à minima

| DOMAINES | NOMBRES | TACHES | JO |
|-------------------|---------|------------------------|-------|
| Général | 1 | Responsable général | |
| Sportif | 1 | Responsable sportif | |
| Hébergement/Repas | 1 | Responsable intendance | 10 JO |
| Logistique | 1 | Responsable matériel | |

| | | | |
|-------------------|-------|--------------------------------|-------|
| RESULTATS | 2 | Gestion des résultats | |
| JO | 2 | Gestion des JA | |
| | 2 | Gestion des JC | |
| TRIAL | 1 | Responsable TRIAL | 30 JA |
| | 5 | Traceurs | |
| | 5 | Référents pointage des équipes | 5 JA |
| Rallye VTT | 1 | Responsable rallye | |
| | 3 à 5 | Responsables spéciales | 20 JA |
| RELAIS | 1 | Responsable relais | |
| | 3 | Traceurs | |

Sportives :

- Il est fortement conseillé de ne pas prévoir d'épreuves **avant 9 H00**, et ne pas hésiter à décaler les épreuves vers la fin d'après-midi.

- Proposition : J1 : Accueil 14h-17h et reconnaissances des parcours trial et relais après vérification des vtt
- J2 : 1^{ère} épreuve : pas avant 9h (si possible)
- J3 : relais : pas avant 9h suivi du protocole

Chronométrage électronique, ou utilisation du logiciel de chronométrage intégré au logiciel national UNSS.

- 8 à 20 kms de rubalise en privilégiant l'économie et la récupération de celle-ci.

- fermeture de chaque course à la dernière boucle : privilégier un cycliste

- piquetage (1500 à 2000 type « sardines »)

- 200 petits panneaux légers fléchage

- 1 local style chapiteau pour maintenance des VTT

- Plaques d'identification des concurrents (**ATTENTION** à privilégier la lisibilité de la plaque, les fonds originaux sont à proscrire). La numérotation devra placer d'abord le numéro de l'équipe puis les numéros des concurrents. 400 plaques sont à prévoir avec la photo du compétiteur .

Marquage cadre-fourche avec 2 étiquettes autocollantes par VTT.

(Numérotés et prises de photos avec les compétiteurs en tenue de compétition...).

- Sport partagé :

Plaques de couleur différente (3 chiffres maximum sur les plaques).

Les chiffres imprimés sur les dossards et plaques à vélo doivent être de couleur contrastée (pas de noir sur bleu par exemple) pour une meilleure lisibilité à l'arrivée du Rallye VTT enduro et du cross.

- Réclamations :

Affichage des résultats pour chacune des épreuves et chaque jour pendant 30 minutes, pour réclamations éventuelles.

Affichage des résultats au moins 30 minutes avant le protocole. Tout recours ne peut être recevable passé ce délai.

Sécurité :

- Une centaine de barrières métalliques
- liaisons radio (12 talkies walkies) ou mobiles ou CB.

Secrétariat :

- une salle isolée pour toutes les saisies informatiques et plusieurs ordinateurs.
- une imprimante laser pour laquelle il faut prévoir un cartouche de rechange
- reprographie (1 photocopieur)
- une salle pour la formation des jeunes arbitres / jeunes coaches équipée d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur et d'une imprimante
- une connexion internet.

Logiciel :

- Il est obligatoire d'utiliser le **logiciel national de l'UNSS** qui permet de récupérer automatiquement les compositions d'équipes à partir de la saisie internet. Faire toutes les opérations nécessaires avant le CF (tirage au sort intégré au logiciel, édition des horaires de passage au trial) et mettre cela dans les dossiers d'accueil.

- Un maximum d'opérations sont automatisées dans ce logiciel (*récupération automatique des bases AS, licenciés ou fichier d'inscription en ligne, dossardage, édition de listes de départ, gestion des décalages des départs, saisie manuelle ou récupération des temps de passage, calcul automatique de points acquis et des cas d'égalité, édition des résultats sous différents formats...).

- **Pénalités :**

Prévoir dans le logiciel la possibilité de disqualifier un concurrent ou une équipe.
En cas de non-respect du règlement lié à la sécurité, 5 points de pénalité.

- Un module de chronométrage peut être utilisé parallèlement au logiciel.
- L'organisateur du championnat de France devra utiliser le logiciel à l'occasion du championnat d'académie pour le prendre en main.

VI- CONDITIONS D'HEBERGEMENT – RESTAURATION

- Quantité : au moins 620 lits.
- Qualité : 1 personne par lit obligatoirement.
- Restauration : type plateaux-repas ou self internat.
- Transport sur site : les V.T.T. sont gardés et transportés par les véhicules des A.S.
- L'organisation peut mettre à la disposition des délégations un gymnase pour le gardiennage des vélos
- Logement membres CMN : cf. partie commune.

VII - BUDGET

- Le forfait journée est fixé à 44€/jour /personne (sauf en Ile de France et présence des ultra marins)
- Le bilan financier du budget réalisé doit parvenir à la Direction Nationale dès la fin du Championnat sur le tableau type.

VIII – COMMUNICATION

cf. partie commune.

IX - PROTOCOLE ANIMATION (cf. partie commune)

- Les médailles, trophées CF et maillots « champions de France » sont fournis par la Direction Nationale. (Penser à vérifier le carton dès réception et bien en amont du championnat de France)
- Le classement final devra être affiché OBLIGATOIREMENT 30' avant la cérémonie protocolaire pour d'éventuelles réclamations.
- Mise en avant de tous les jeunes officiels et distribution des cadeaux MAIF ,.
- Distribution des diplômes JA et JC collèges et lycées, et podium lycées, LP, collèges et sport partagé

- Les actions d'animation sont souhaitées, à la discrétion de l'organisateur sans toutefois entraîner de frais supplémentaires à la charge des A.S.
- La cérémonie protocolaire doit être préparée et exécutée avec soin et avec la participation de tous les concurrents, jeunes officiels, enseignants, responsables organisateurs, partenaires institutionnels et économiques, autant que possible à l'abri des intempéries.
- Drapeaux français et européens et hymne national.
- Charte républicaine lue par un jeune dirigeant, vice-président élève et la Marseillaise.
- Vérifier la tenue des coureurs avant d'accéder au podium (publicité en accord avec les textes UNSS).
- Un pointage des équipes via un pointage des JC doit être mis en place avant le protocole

X – DIVERS

Prévoir :

- Des annonceurs à l'arrivée du du rallye enduro et du cross relais, avec fiches de relevé éditée par le programme informatique.
- Un doublage manuel de la saisie des ordres de passage, avec un maximum de temps pour faciliter les réajustements éventuels doit être prévu.
- Un ravitaillement des JO pendant le trial.
- Des badges pour les organisateurs et membres de CMN
- Un doublage manuel du chronométrage du rallye VTT enduro et du cross relais en cas de panne du système prévu initialement.

XI- Rôle de la CMN :

Les membres de la CMN n'ont pas un rôle d'organisateur.

Leurs tâches consistent à :

- Valider les sites et adapter des parcours afin de garantir l'intégrité physique des concurrents
- S'assurer du bon déroulement de la compétition
- Veiller à l'application du règlement et au bon déroulement des épreuves en toute sécurité
- Régler les litiges (mettre à leur disposition une petite salle pour étudier les requêtes des enseignants et pouvoir y répondre dans le calme)
- Valider les jeunes arbitres et les jeunes coaches sur le terrain en collaboration avec au moins deux personnes ressources de l'organisation.